

4.0 Les séances d'animation

Les séances d'animation peuvent s'adresser aux différents acteurs concernés par la mise en place du système de micro-assurance santé: les représentants de la population cible, certes, mais également d'autres acteurs clés (comme les futurs prestataires de soins partenaires, les autorités locales, etc.). Cependant, selon les thèmes des séances, la présence de tous ces acteurs n'est pas indispensable. Un trop grand nombre de participants ou une trop grande diversité d'opinions risqueraient de ralentir ou de compliquer le processus de choix. Il convient donc de trouver un juste équilibre entre la volonté d'associer un grand nombre d'acteurs et la difficulté de gérer la diversité.

L'un des objectifs des séances d'animation est de consulter les acteurs, de recueillir leurs points de vue. Il est important de réfléchir à la composition des groupes de travail afin de s'assurer que tous les participants auront la possibilité de s'exprimer. Lors de certains choix comme celui des services couverts, il peut être préférable, dans certains contextes, de consulter séparément les femmes et les hommes, afin que chaque partie ose faire entendre son point de vue. L'association des autorités locales ou traditionnelles à toutes les réunions n'est pas forcément souhaitable pour la même raison (les participants oseront vraisemblablement moins s'exprimer en leur présence). Si malgré toutes ces précautions on se rend compte que certains sous-groupes, comme les femmes, les jeunes, ont été sous-représentés dans le cadre du processus de décision, on peut encore recueillir leurs opinions respectives dans le cadre de réunions plus restreintes appelées «focus groups».

Les séances d'animation doivent être ciblées sur les questions de micro-assurance santé. Les objectifs des séances d'animation doivent être clairement définis afin d'éviter toute dispersion. En particulier la mise en place d'activités génératrices de revenus, souvent identifiée comme une mesure d'accompagnement d'un système de micro-assurance santé, doit faire l'objet d'un autre projet et de séances d'animation distinctes.

L'animation est un processus progressif et qui nécessite du temps. La recherche de résultats rapides aboutit le plus souvent à un échec et réduit le processus au «parachutage» d'un système qui ne sera pas forcément le mieux adapté au contexte. Mais il s'agit également d'un processus dynamique qui ne doit pas souffrir de ruptures. Il faut donc donner un certain rythme à ce processus et ne pas le faire traîner en longueur au risque de démotiver les acteurs.

Les animateurs doivent bien connaître les sujets abordés, notamment ceux qui concernent les techniques d'assurance. Ils doivent pouvoir proposer différentes formes d'organisation et de fonctionnement. A ce titre, la connaissance d'autres expériences est utile mais ne doit pas aboutir à un recopiage. Il est également souhaitable de ne pas inhiber la créativité des acteurs en les «enfermant» dans des pratiques tirées d'autres expériences.